



**COALITION
SOLIDARITÉ SANTÉ**

Hausse du prix des médicaments



UN PROBLÈME QUI NOUS CONCERNE TOUTES ET TOUS!

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Haut-Commissariat des Nations-Unies aux droits de l'homme, la santé et l'accès aux médicaments essentiels sont des droits fondamentaux.

Or, au Canada et au Québec, un nombre inquiétant de personnes se prive de médicaments faute de moyens financiers.

Le Canada, et par le fait même le Québec, est le seul pays développé dont le régime public de santé exclut encore aujourd'hui les médicaments d'ordonnance de la liste des services assurés. Une aberration!



Des gens de plus en plus préoccupés par le prix des médicaments

Vous travaillez à temps partiel ou vous êtes sur appel, à faible revenu, et votre assurance gruge une part beaucoup trop importante de votre budget?



Vous n'arrivez plus à payer vos médicaments? Vous coupez dans d'autres dépenses pour y arriver? Vous réduisez les dosages ou vous sautez des prescriptions?



Vos primes d'assurance médicaments ne cessent d'augmenter?



Vous ou une personne à votre charge souffrez de maladies chroniques ou d'une maladie rare nécessitant des traitements de plus en plus coûteux?



Vous travaillez à contrat ou vous changez d'employeur occasionnellement et cela complique le suivi de votre couverture d'assurance?



Votre état de santé est une source de discrimination à l'emploi ou pourrait le devenir s'il était connu?



Vous n'avez pas ou n'avez plus d'assurance collective au travail en raison des coûts trop élevés de l'assurance médicaments?



Vous aimeriez comprendre pourquoi le même médicament acheté à la même pharmacie vous coûte plus cher que pour votre beau-frère?



Le problème avec notre système actuel

En 1997, le Québec a mis en place un régime général d'assurance médicaments qui permet la couverture de l'ensemble de sa population. Malheureusement, ce régime n'est pas entièrement public. Il a un volet public et un volet privé, et cela cause bien des problèmes.

Selon la *Loi sur l'assurance médicaments du Québec (LAMQ)* :

- ▶ Les employeurs et les associations professionnelles qui offrent des assurances collectives sont **OBLIGÉS** d'inclure un régime d'assurance médicaments;
- ▶ Toute personne adulte qui a accès à des assurances collectives a **L'OBLIGATION** d'y adhérer et d'en faire bénéficier sa famille;
- ▶ Les personnes qui n'ont pas d'assurances collectives doivent **OBLIGATOIREMENT** souscrire au régime public d'assurance médicaments, via la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ).

Essentiellement, la LAMQ a pour objectif d'assurer à l'ensemble de la population du Québec un accès raisonnable et équitable aux médicaments. La participation financière qui leur est exigée doit tenir compte de leur situation économique (article 2).

***Sur papier, ça semble beau.
Mais dans les faits,
ça ne fonctionne pas!***



Un régime hybride public-privé, ça ne fonctionne pas!

Le régime hybride public-privé québécois est inefficace, de plus en plus coûteux et inéquitable.



INEFFICACE

L'accès aux médicaments essentiels pose des difficultés pour de nombreuses personnes.

465 000
PERSONNES

se sont privées de médicaments au Québec en 2020.

65 ANS
À PARTIR DE CET ÂGE

les obstacles liés au coût des médicaments ont le plus d'impacts.

3 FOIS PLUS
DE PERSONNES

(16 % de la population) n'ont pas pu acheter leurs médicaments au plus fort de la pandémie de la COVID-19.

COUTEUX

Au Québec, les dépenses en médicaments prescrits par habitant sont parmi les plus élevées au monde.

8,36
MILLIARDS DE DOLLARS

ont été dépensés en médicaments d'ordonnance au Québec en 2018.

6,5 %
TAUX D'AUGMENTATION ANNUELLE

des dépenses totales publiques et privées en médicaments d'ordonnance depuis 2000, au Canada.



INÉQUITABLE

Les personnes assurées au privé paient leurs médicaments plus cher que celles qui sont assurées au public.

35 % DIFFÉRENCE DE COUT

entre les régimes privés
et le régime public.

- ▶ À consommation égale, ça coûte donc en moyenne 35 % plus cher au privé qu'au public!
- ▶ Les primes du secteur privé sont déterminées selon le risque économique du groupe de personnes assurées.
- ▶ Ça pénalise les petits milieux de travail où l'on retrouve du personnel atteint de maladies graves ou chroniques, et chez les travailleuses et travailleurs à revenu modeste ou à statut précaire à qui on impose des primes fixes obligatoires, parfois très élevées.

8,98 \$ HONORAIRES PAYÉS

à la pharmacienne ou au pharmacien pour un renouvellement d'ordonnance dans le régime public (avril 2021 à avril 2022).

- ▶ Les honoraires des pharmaciennes et pharmaciens dépendent du type d'assurance. Ils sont réglementés au public, mais pas entièrement au privé.
- ▶ Ainsi, deux personnes qui achètent le même médicament dans la même pharmacie ne payeront pas nécessairement le même prix.
- ▶ **AU PRIVÉ, LES HONORAIRES SONT JUSQU'À 12 FOIS PLUS ÉLEVÉS.**



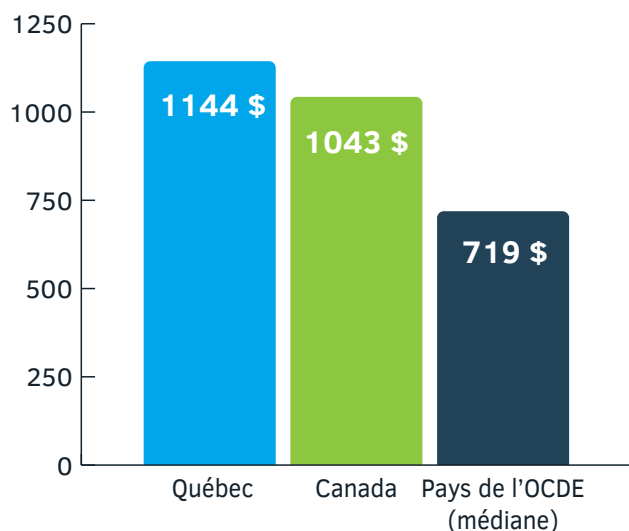
On paie trop cher pour nos médicaments!

Au Canada et au Québec, on dépense plus qu'ailleurs dans le monde pour nos médicaments.

1 LES DÉPENSES LIÉES AUX MÉDICAMENTS SONT PARMI LES PLUS ÉLEVÉES AU MONDE.

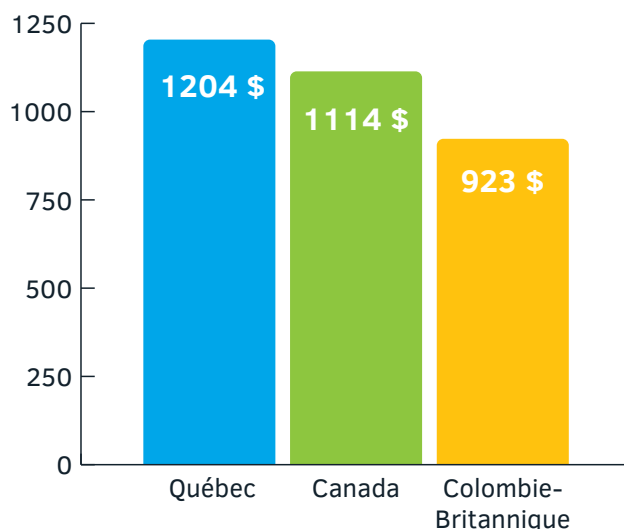
Au Québec, on paie 59 % de plus pour nos médicaments que dans les pays de l'OCDE!

Dépenses en médicaments par habitant, 2016



Au Québec, on dépense également plus que la moyenne canadienne!

Dépenses en médicaments par habitant, 2021



2 LE NOMBRE ÉLEVÉ DE RÉGIMES AU CANADA NUIT AU CONTRÔLE DES COÛTS DES MÉDICAMENTS.

Au Canada, il existe :

110
RÉGIMES D'ASSURANCE
MÉDICAMENTS PUBLICS

113 000
RÉGIMES D'ASSURANCE
MÉDICAMENTS PRIVÉS

- ▶ Chacun de ces régimes est différent.
- ▶ Ce système très fragmenté limite le pouvoir de négociation des gouvernements canadien et québécois face à l'industrie pharmaceutique. Il est ainsi très difficile, voire impossible, de gérer et de contrôler les coûts des médicaments.

Il est urgent d'agir!

1 IL FAUT RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS L'ACCÈS AUX MÉDICAMENTS.

Durant la pandémie :

- ▶ Des dizaines de milliers de personnes ont perdu leur emploi et leur couverture privée d'assurance médicaments.
- ▶ Les ruptures d'approvisionnement en médicaments se sont accentuées.
- ▶ Des médicaments essentiels au traitement de la COVID-19 ont failli manquer.

La crise mondiale a démontré clairement :

- ▶ La nécessité d'assurer un accès universel aux vaccins et aux traitements pour lutter efficacement contre la pandémie de la COVID-19 et celles qui suivront.
- ▶ L'importance cruciale de nos différents services sociaux et de santé.



2 IL FAUT CONTRÔLER LES COÛTS DES MÉDICAMENTS POUR PROTÉGER LE SYSTÈME DE SANTÉ.

- ▶ Les médicaments font partie des soins et devraient être intégrés à notre système public de santé.
- ▶ L'explosion des coûts est alarmante et ne semble pas vouloir diminuer.
- ▶ Il est urgent de mieux contrôler les coûts des médicaments pour ne pas mettre en péril le financement des autres services essentiels sociaux et de santé.



3 IL FAUT UN RÉGIME D'ASSURANCE MÉDICAMENTS 100 % PUBLIC POUR RÉPONDRE AUX LACUNES DU SYSTÈME ACTUEL.

La mise en place d'un régime public et universel d'assurance médicaments permettrait :

- ▶ De s'attaquer au contrôle des coûts et d'améliorer l'accès aux médicaments essentiels;
- ▶ D'optimiser la gestion publique de ce poste de dépenses qui semble hors contrôle (par exemple, les pratiques de prescription).



Le statu quo est indéfendable!

Un régime d'assurance médicaments 100 % public, c'est urgent!

Agissons maintenant!

Il existe déjà un large consensus canadien et québécois en faveur d'un régime public universel d'assurance médicaments.

Au Québec, plus de 550 organisations et experts de la santé, représentant des centaines de milliers de citoyennes et citoyens, réclament depuis plusieurs années la mise en place d'une **assurance publique universelle**.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

En tant qu'organisation :

- ▶ Ajoutez le nom de votre organisation à la liste des groupes qui appuient la mise en place d'un régime entièrement public en remplissant la **lettre d'appui**.
- ▶ Organisez un groupe de discussion dans votre milieu de travail. Communiquez avec la **Coalition solidarité santé** pour obtenir du soutien.

En tant que personne :

- ▶ Partagez ce document d'informations.
- ▶ Jetez un œil à votre facture détaillée de médicaments et n'hésitez pas à questionner votre pharmacienne ou pharmacien sur les tarifs exigés.
- ▶ Interpellez votre députée ou député lors des prochaines élections au Québec. Utilisez notre **lettre type**.
- ▶ Abonnez-vous à l'**infolettre de la Coalition solidarité santé** pour suivre le dossier



RÉFÉRENCES

Loi sur l'assurance médicaments du Québec

Le régime public-privé d'assurance médicaments du Québec : un modèle obsolète? (IRIS, 2017)

Honoraires des pharmaciens : des iniquités flagrantes, à corriger au plus vite. (Union des consommateurs, 2018)

Une ordonnance pour le Canada : l'assurance médicaments pour tous. Rapport final du Conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un régime national d'assurance médicaments (Rapport Hoskins, 2019)



**COALITION
SOLIDARITÉ SANTÉ**

2022 | Outil réalisé par le comité assurance médicaments de la Coalition solidarité santé, avec la collaboration de l'ACEF du nord de Montréal.